

# De La Médecine et des Médecins à Chaingy et La Chapelle St Mesmin sous la Révolution

---

**Ce témoignage sur la médecine et les médecins sous la Révolution à Chaingy et La Chapelle St Mesmin nous a été proposé par Jean-Claude DUMORT historien locale de Chaingy.**

Le 26 avril 1789, Anne Marchand, veuve de Pierre Querin est admise au « cours gratuit de l'art des accouchements ». La commune lui verse une indemnité de 15 sols par jour, soit la moitié du salaire d'un tâcheron. A La Chapelle il n'y a pas eu de candidate.

Le 14 prairial de l'an IX (3 juin 1801), Bigault, maire de La Chapelle, enregistre la « *Déclaration de profession de chirurgien* » du citoyen Martin Loiseau. Nous rappellerons d'abord que le vocable de chirurgien recouvrait ce que nous appelons aujourd'hui médecin, avec une formation certes plus sommaire.

Martin Loiseau, qui signe officier de santé, est alors âgé de 66 ans. Il est né à Meung-sur-Loire et habite La Chapelle. Les pièces qu'il produit au maire permettent de retracer ses études et, partiellement sa carrière :

« 1° *Un certificat d'apprentissage en l'hôpital et ville de Pithiviers ou il a exercé pendant deux ans ladite profession, le [dit certificat] daté du 9 novembre 1755 signé Moreau, lieutenant chirurgien.*

2° *D'un autre de cours de physiologie et l'hygiène des ci-devant Ecoles royales de chirurgie de Saint Cosme de Paris, en date du 25 janvier 1762, signé Bordenave et des prévôts des Ecoles de chirurgie, de la Porte et Allouet .*

3° *De cours de femmes grosses des mêmes Ecoles de chirurgie en date du 25 janvier 1762, signé Barbaut et Allouet et de la Porte, prévôts desdites écoles.*

4° *De cours d'anatomie public en date du 25 janvier 1762, signé Sue, Duclos et de la Porte, prévôts.*

5° *De leçons sur les maladies chirurgicales en particulier les opérations qui conviennent à leur cure du 25 janvier 1762 signé de la Faye, de la Porte et Allouet, prévôts.*

6° *De résidence pendant 14 mois chez un maître en chirurgie de Paris en date du [en blanc] avril 1758, signé Marchand maître en chirurgie.*

7° *D'une lettre de maîtrise à lui délivrée par le citoyen Pichault de la Martinière, premier médecin du roi chevalier etc. etc. et de la confirmation a lui délivrée par les membres de l'école de chirurgie d'Orléans avec permission d'exercer le sus-dit état dans la ville de Meung sur Loire en date du 14 août 1764, signé de la Croix, prévôt. D'une autre permission à lui délivrée le 21 avril 1773 pour exercer sa profession de chirurgien dans la commune d'Huisseau-sur-Mauves, signé de la Croix. »*

Pour résumer, Loiseau a été en apprentissage entre 18 et 20 ans à l'Hôpital de Pithiviers. Il a ensuite suivi pendant six ans différents cours de médecine à l'école royale de chirurgie de Saint Cosme à Paris et s'en fait délivrer attestation par les prévôts des études en janvier 1762. Il a exercé à Meung-sur-Loire de 1764 à 1773, puis à Huisseau-sur-Mauves. Il est probable qu'il exerçait depuis plusieurs années à La Chapelle lorsqu'il a fait cette déclaration, conforme à un arrêté préfectoral du 23 germinal an IX.

On trouve trace d'un « officier de santé », c'est à dire un médecin, à Chaingy en floréal de l'an X (mai 1802) et en septembre 1811. L'officier de santé de 1802 se nomme François Dehausson et celui de 1811 Barthélemy Pelletier. L'un et l'autre ont été requis par le maire de Chaingy pour l'assister dans la reconnaissance -et pour le second l'autopsie- de cadavres découverts sur les bords de la Loire<sup>1</sup>.

De même Philippe Adrien Chardé est officier de santé à La Chapelle en l'an III.

Pendant quatre mois de l'an XI la municipalité stoléruane a payé un loyer au citoyen Couty de la Pommeraye officier de santé, pour le logement du curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Nous ignorons si Couty de la Pommeraye exerçait effectivement à Saint-Jean et même s'il y habitait. Il se peut qu'il y possédait simplement une maison qu'il louait.

<sup>1</sup> AmC, AD, O supp 422, cote 1 | 1.